

# Les salariés d'entreprises de l'ESS sont plus heureux mais plus frustrés que la moyenne

*Si les travailleurs qui rejoignent le secteur de l'ESS sont heureux de pouvoir être utile à la société, ils pâtissent d'une rémunération insuffisante à leurs yeux et d'une progression de carrière plus lente que dans d'autres secteurs.*

Temps de lecture : minute

---

28 décembre 2019

Article initialement publié le 28 janvier 2019

Attention aux désillusions ! C'est le constat qu'il faut tirer de l'étude menée par le Boston Consulting Group en collaboration avec Ipsos et le soutien d'INCO sur les entrepreneurs sociaux et le secteur de l'ESS en général et publiée en janvier 2019. Intitulée *Les entreprises sociales rendent-elles plus heureux ? Dans la tête des entrepreneurs sociaux et de leurs salariés*, elle permet de broser le portrait d'un secteur attractif mais qui peine aujourd'hui à réaliser toutes les promesses qu'il suscite.



À lire aussi

A-t-on vraiment besoin de startups à vocation sociale ?

Ainsi, les chefs d'entreprise comme les salariés se disent engagés dans la mission de leur entreprise (respectivement 77% et 78%), fiers d'en faire partie (62% et 41%) et épanouis (48% et 44%). Mais le stress est le quatrième sentiment exprimé par les différents acteurs (37% des entrepreneurs de l'ESS et 40% des salariés) et, surtout, la déception est citée par près d'un salarié du secteur sur quatre (24%). Pire : un salarié sur trois (37%) pense quitter son entreprise dans l'année qui suit !

## Le point noir : la rémunération

Pourtant, une très large majorité de salariés se disent satisfaits que leur travail soit en phase avec leurs valeurs personnelles (91%) et que leur travail soit utile aux autres (89%). Pas de problème non plus du côté des responsabilités et de l'autonomie (85% de satisfaction) ou de l'équilibre

entre vie professionnelle et personnelle (67%). En revanche, les perspectives d'évolution semblent plus limitées (57% de satisfaction) et, surtout, la rémunération reste un point noir pour le secteur (44% de salariés satisfaits).

Un paradoxe qui prend toute son importance pour les salariés les plus fidèles. En effet, si les salariés privilégient l'adéquation du poste avec leurs valeurs personnelles (98%), son intérêt (96%) ou son utilité pour la société (96%) lorsqu'ils choisissent de rejoindre une entreprise de l'ESS - moins d'un sur deux prend alors en compte la rémunération ! - ils sont une majorité à rejoindre une entreprise pour y faire carrière et, donc, y passer un certain nombre d'années. Or, 79% des répondants estiment que les niveaux de rémunération de leur entreprise ne sont pas suffisamment incitatifs pour les détourner de leurs envies d'ailleurs. Et 84% estiment qu'en proposant de meilleurs niveaux de rémunération, leur entreprise pourrait parvenir à les retenir.

La question de la rémunération est d'autant plus cruciale que le secteur de l'ESS se structure et gagne en maturité. Ainsi, une écrasante majorité des salariés (91%) a fait au moins trois ans d'études et 83% des postes sont proposés en CDI. Si les valeurs attirent les talents dans les entreprises de l'ESS, il leur faudra revoir leur politique salariale pour parvenir à les retenir.



À lire aussi

La stratégie du gouvernement pour développer l'ESS

---

Article écrit par Geraldine Russell